

**Compte-rendu du
CONSEIL D'ECOLE du 11 juin 2015
à l'école élémentaire de l'Encrier**

Présents :

Représentants des mairies : Mirabel et Blacons : Maryline MANEN (mairie de Blacons), Lionel BARRAL, Philippe SIBELLE ; Piégros la Clastre : Sylvie SANIAL, Michel HENARD

Représentants des parents d'élèves : Emmanuelle TURC, Sonia CASTANO, Nathalie FOREST, Laurence LEZARME, Christophe VALLAT, Christian PROVOST, Camille MARTINEZ, Edwige BRUN, Elisabeth PANNEQUIN.

ATSEM : Véronique TERRAIL, Brigitte RICHAUD

Enseignants : Laure BELLET, Patricia PICOU, Nathalie STEVENIN, Pascal MOREAU, Sylvie JACQUIOT, Laurence MARCEL, Cécile VIRAT et Jean BEAUFORT

Représentant de la garderie : Laurent CORDEIL

Excusés : Gilles MAGNON (mairie de Piégros), Jean-Marie MELAN (DDEN), Cécile GRIGORYEV (Mairie Piégros), Véronique ARCHINARD (ATSEM), Cécile BERNE (Parent délégué), Fernande LIOTARD (Atsem), Jean SERRET (conseiller départemental du canton de Crest)

Invitée : Muriel PARET (conseillère départementale du canton de Crest)

Secrétaires de séance : Laure BELLET, Jean BEAUFORT, Christophe VALLAT

I. Transport scolaire : problème de la limitation du nombre de places en maternelle

Rappel de la situation.

Le guide des transports scolaires stipule que les enfants de 3 à 5 ans peuvent être transportés dans la limite des places disponibles avec un accompagnateur sachant que le nombre maximum d'enfants autorisés dans le car entre les Berthalais et Blacons est de 61. Cette année 63 cartes de transport demandées, rentrée prochaine 69 cartes demandées.

Suite à la décision du dernier conseil de rencontrer l' élu en charge des transports, M. Christian Morin, fin avril/début mai, un courrier lui a été adressé le 4 mai.

A ce jour, M. Morin n'a pas daigné répondre à notre demande de rencontre. Lundi 8 juin, Laure BELLET a reçu un courrier de M. Patrick LABAUNE, président du conseil départemental nous signifiant « qu'il ne pourra répondre favorablement à notre demande d'adapter la capacité des cars en fonction du nombre d'élèves non-ayants droits souhaitant utiliser ceux-ci ».

Il est rappelé comme cela a été dit dans le courrier adressé en mai que le fait que les enfants de maternelle ne soient pas pleinement admis dans le dispositif des transports nous semble relever d'une inégalité de traitement difficilement justifiable.

Point sur les effectifs de demande de cartes pour la rentrée 2015 :

Demande de renouvellement

MS 19 ; GS 19

Nouvelles demandes

PS 26 ; MS 3 ; GS 2

Total cartes demandées : 69

- Maryline MANEN et Gilles MAGNON iront lundi prochain rencontrer Christian MORIN, vice-président du conseil départemental en charge des transports.

- Muriel PARET avec un autre conseiller départemental (Jean SERRET), poseront le problème en commission permanente du Conseil Départemental.

- Notre RPI a une spécificité en matière de transport : trois lieux d'école, éloignés, mais un seul lieu de cantine.

- Si certains enfants de 3 à 5 ans bénéficient d'un titre de transport alors que d'autres n'en bénéficient pas, ceci crée une discrimination : on peut envisager de saisir les défenseurs des Droits de Valence en préfecture (anciennement la Halde).

- Les parents sont prêts à se mobiliser en cas de non prise en compte de la situation nouvelle.

II. Point sur les effectifs rentrée 2015/2016

Maternelle

PS : 33

MS : 25

GS : 24

Total : 82 (+ 7 par rapport à la rentrée 2014)

Il n'y aura pas de Toute Petite Section l'année prochaine et très certainement pas, le temps que cette cohorte de 33 s'écoule. Les enfants de 2013 recensés sont peu nombreux (4), mais cela ne tient pas compte des nouveaux lotissements. Il est demandé aux communes d'essayer d'avoir une lisibilité sur ces nouveaux arrivants afin d'anticiper une éventuelle ouverture de classe : à ce jour nous sommes à - 9 avant ouverture.

Élémentaire :

CP : 25

CE1 : 21

CE2 : 19 (+ 8 par rapport à la rentrée 2014)

CM1 : 17

CM2 : 26 (- 7 par rapport à la rentrée 2014)

Total : 108 élèves en élémentaire à la rentrée 2015 (identique à la rentrée 2014)

III. PEDT : bilan général, modification des horaires de la maternelle

Bilan général :

Les réunions collégiales de partenaires et les réunions de parents dressent un bilan globalement positif, avec une forte participation des enfants aux TAP (particulièrement en élémentaire).

Modification des horaires de la maternelle :

Suite à l'annonce de l'absence d'une des aides attendues de l'état (fonds d'amorçage de 40 euros par enfant à laquelle nos communes ne sont finalement pas éligibles) (*), le seul moyen d'obtenir des financements serait de bénéficier des aides de la CAF, accordées aux accueils de loisirs. Mais ceci nécessite une durée des TAP d'au moins une heure par séance, d'où l'idée de modifier les horaires des TAP en maternelle : 3 après-midis avec 1h de TAP (et le quatrième sans TAP) au lieu de 4 après-midis avec 45 minutes de TAP.

Après vote (1 contre, 1 abstention, 16 pour), les nouveaux horaires proposés seront :

**3 fois par semaine 13h30/14h30 de TAP, 14h30/16h30 de classe, le mardi, jeudi, vendredi.
1 fois par semaine 13h30/16h30 de classe, le lundi.**

() Remarque : le prévisionnel restant à charge pour les communes (coût résiduel après aides de l'état) qui était de 6 515 euros passe à 14 039 € du fait la non-éligibilité à la dotation DSR cible. Par ailleurs, la coordination a été faite par une stagiaire, qui devient salariée. Pour 2015/2016, le coût résiduel passerait à 27 350 €, mais serait de 24 110 € après aides de la CAF.*

IV. Bilan projets dernière période

Maternelle :

Carnaval, le 3 avril avec le traditionnel Carmentran brûlé comme il se doit. Rencontre athlétisme au stade de rugby à Crest le 19 mai; le projet musique se finalise avec la préparation d'un CD pour chaque classe. Grande satisfaction des enseignantes sur la qualité des interventions de Coralie Houfek. Piscine pour les GS : beaucoup de parents pour encadrer et déjà beaucoup de progrès après 3 séances ; portes ouvertes « Arman » le 29 mai; pique-nique à Serre Méant début juillet; portes ouvertes jardin le 30 juin.

Élémentaire Piégros : sortie en forêt des CE1 et CE2 le 12 mars (parcours pédagogique des drôles de trognes) ; les chaussons du 1er avril (la mairie ayant refait les sols ce jour-là !) ; carnaval; spectacle théâtre des CM2 le 26 mars ; séjour des CP à Vassieux du 3 au 5 juin (dont Draye Blanche, intervention de Gilbert Sylvestre -animaux-, initiation au biathlon, land-art, parcours-photos); échange GS/CP le lundi 29 juin ; sortie en forêt de Saoû (CE1/CE2) le 30 juin ; travail avec Coralie Houfek (intervenante musique) qui se finalisera par une chorale le jour de la fête des écoles.

Élémentaire Blacons : 10 sorties d'entraînement à vélo. Rencontre avec un écrivain de théâtre le 29 avril (CM2) ; accueil des Italiens de Pomaretto du 18 au 22 mai (dont vélo le mardi, randonnée le jeudi, veillées les soirs) ; troisième séance de « école et cinéma » le 26 mai ; séjour vélo les 8 et 9 juin.

Pour toutes les opérations/sorties/activités nous remercions l'investissement/financement de l'Amicale Laïque et des parents bénévoles sans quoi rien ne serait possible.

V. Modification des équipes enseignantes pour la rentrée 2015

Mme Laure BELLET sera remplacée par Mme Flavie BRAUX, qui participe à ce Conseil d'Ecole
Mme Sylvie JACQUIOT sera remplacée par Mme Christelle BLANC-PAVIER

VI. Questions diverses

- Un point de restauration aux Berthalais solutionnerait divers problèmes (transports, TAP, fatigue, ...). Aucune solution de locaux n'existe à ce jour.

- Les parents délégués ont adressé un courrier à l'IEN relatif au non-remplacement d'enseignants absents : Madame PAGANON leur a répondu « L'organisation du remplacement dépend de divers facteurs dont, la situation contrastée du département. Des priorités départementales en découlent». Ce problème récurrent désorganise le fonctionnement des écoles. Pour information, les directeurs devraient normalement être remplacés deux jours en juin pour assurer leur travail de direction. A ce jour, seule Mme Bellet a 1 journée de décharge programmée, sans garantie, du fait du manque d'enseignants remplaçants, en cette fin d'année.

- Remerciements de Pascal MOREAU à la municipalité de Piégros pour avoir renouvelé les ordinateurs de bureau de l'école.